

Mobilité électrique : mais qu'attend la Wallonie ?

Bruno CLAESSENS, 10 Juin 2016

Tous nos voisins ont adopté des bonus à l'achat de véhicules électriques. La Wallonie ne devrait-elle pas s'y mettre pour – notamment – réduire ses taux élevés de polluants atmosphériques ?

De nombreux pays ont compris les avantages qu'apporte la mobilité électrique : réduction des émissions de CO₂ sur toute la durée de vie du véhicule, absence d'émissions de particules fines, réduction des nuisances sonores, diminution de l'usure mécanique – ce qui entraîne moins d'entretiens mécaniques donc un allègement pour le porte-monnaie – et un chargement électrique qui revient bien moins cher qu'un plein d'essence.

Tous les pays voisins de la Wallonie ont adopté des mesures incitatives en faveur des véhicules électriques : l'Allemagne octroie un bonus à l'achat de 4.000 €, la Flandre octroie depuis janvier dernier un bonus allant jusqu'à 5.000 €, le Royaume-Uni un bonus de 5.760 € et la France un bonus qui peut atteindre 10.000 €.

En Norvège, le succès est tel que le gouvernement va réduire les avantages accordés aux véhicules électriques. Le pays scandinave envisage à présent d'interdire la vente de véhicules diesel et essence dès 2025 !

Il est donc étonnant de voir la Wallonie absente de la carte européenne du soutien à la mobilité électrique. D'autant plus que les véhicules électriques représentent un levier efficace pour aider un pays à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans le secteur du transport.

Or l'Union Européenne pointe actuellement la Wallonie du doigt pour ses taux élevés de polluants atmosphériques.

Les exemples de mesures ne manquent pourtant pas. Ainsi, la Ville de Paris interdira, dès le 1^{er} juillet prochain, la circulation des véhicules diesel datant d'avant 1997, parmi les plus polluants. La Région bruxelloise a récemment pris une mesure similaire, qui entrera en vigueur en 2018. A ce jour, la Wallonie envisage d'interdire les vieux véhicules diesel à Liège et Charleroi mais uniquement les jours de smog.

5 mesures en attente

Dans un communiqué, l'AMPERES – association qui réunit les usagers de la voiture électrique – s'étonne ainsi que le gouvernement wallon n'ait pas encore avancé sur des mesures pourtant adoptées par plusieurs de nos voisins :

Bonus à l'achat d'une voiture électrique

Diminution voire suppression de la taxe de circulation, et/ou de la taxe de mise en circulation

Programme de développement de bornes publiques de rechargement

Places de parking gratuites

Incitant à l'installation d'une borne de rechargement privée.

Mieux sanctionner les véhicules polluants, briser le tabou du régime fiscal accordé aux voitures de société, encourager l'achat de voitures électriques et soutenir l'infrastructure dédiée à la mobilité électrique, voilà une politique Mobilité-Climat volontariste !

Mais qu'attend la Wallonie ?

Source URL: <http://www.renouvelle.be/fr/debats/mobilite-electrique-mais-quattend-la-wallonie>